

TRES BONNE ANNEE A TOUS

REUNION des DIRIGEANTS :

Samedi 8 février à Ceyzériat, rendez-vous est donné à tous les dirigeants des clubs pour une journée de formation et d'échanges. Je compte sur la participation de représentant(s) de chaque club. Le repas étant pris au restaurant, il faut me communiquer avant le 1^{er} février le nombre de participants par club. D'avance merci.

La réunion aura lieu dans la salle qui ouvre sur la Place de la Mairie.

DEMANDE d'AIDE FINANCIERE par les CLUBS :

N'oubliez pas. Les demandes d'aide à la Ligue sont à transmettre au plus tard le 15 mars et les demandes au CoDép le 15 avril.

Pour le CoDép : voir la procédure dans le *CoDépINFO* d'octobre 2013.

LICENCE 2014 :

Précisions apportées par la FFCT suite à la question d'un club :

« Suite à votre message nous vous informons que ni le document de l'an passé MMA ni celui de cette année d'ALLIANZ ne constituent un document pour le choix de la licence. Ces deux documents étaient la preuve que vos adhérents avaient été informés comme le veut la loi sur le sport des différentes options d'assurance, et en cas d'accident vos adhérents devront transmettre ce document lors de la déclaration de sinistre auprès de l'assureur.

En conséquence il serait souhaitable que le club établisse, à l'intention de ses adhérents, un document propre au club en notant les montants des cotisations + les choix des options d'assurance liées à la cotisation. »

FORMATION :

- Certains clubs ne possèdent toujours pas d'**animateur** ! La date limite d'inscription pour les journées de formation le 25 janvier à Misérieux et le 1^{er} février à Miribel est le 20 janvier.

- **La journée départementale des éducateurs** aura lieu le 18 janvier à Ceyzériat.

Inscription avant le 11 janvier pour les animateurs, initiateurs et moniteurs en fonction.

DES SIGLES à CONNAÎTRE :

Les responsables de club que vous êtes, rencontrez quelquefois des sigles qu'il est bon de connaître :

DDCS : c'est la **D**irection **D**épartementale de la **C**ohésion **S**ociale ; c'est l'ancienne Direction Départementale de Jeunesse et Sports (DDJS)

CDOS : c'est le **C**omité **D**épartemental **O**lympique et **S**portif dont nous faisons partie avec plus de 50 autres Comité Départementaux

CNDS : c'est le **C**ontrat **N**ational pour le **D**éveloppement **S**portif ; la subvention est attribuée par la DDCS après consultation du CoDép

PASAE : c'est le **P**rogramme **A**nnuel de **S**outien aux **A**ctivités **E**ducatives ; il est attribué par la DDCS pour des actions dans le milieu scolaire. Il correspond à l'ancien CEL (Contrat Educatif Local)

PLJ : c'est la **P**romotion **L**oisirs **J**eunes ; il s'agit d'une aide fédérale qui concerne les activités jeunes organisées en autonomie pour des actions d'une durée minimum de 2 jours